

nancy - étudiant

Association Générale des Étudiants de Nancy

DIRECTEUR : René FRANON

1, Rue Gustave-Simon - NANCY

A propos de la campagne revendicative des 12 et 13 décembre

L'UNEF avait décidé de mener au premier trimestre, une importante campagne revendicative nationale en étroite liaison avec les actions intersyndicales du 13 décembre. A Nancy, les manifestations conservent une certaine importance et il est bon d'y revenir, non seulement pour souligner la volonté revendicative des étudiants, mais aussi pour dégager les perspectives qui s'offrent à notre mouvement dans les mois qui vont suivre.

Le 12 décembre, fut d'abord marqué par la mise en place dans les principaux établissements supérieurs, d'un nouveau type de grève étudiante : le remplacement des cours par des échanges professeur-étudiants. Partant des problèmes pédagogiques et universitaires, ces mini-conférences ont souvent débuté sur l'examen de l'ensemble des conditions de vie et de travail des étudiants. Dans la soirée du 12 décembre, l'Amicale des Lettres organisait une conférence - devant regroupant 200 personnes environ, étudiants et professeurs. Représentants de l'Amicale, du S.N.E.F. et des S.N.C., étaient également à la tribune pour raborder les thèmes relatifs aux problèmes qui se posent à l'heure actuelle avec le plus d'acuité à l'ensemble des étudiants : situation des étudiants à l'entrée en faculté... Un vif débat s'est rapidement engagé entre l'ensemble des participants.

Le 13, eut lieu la grève proprement dite, là où elle avait été décidée par l'ensemble des étudiants ; ce qui fut notamment le cas en Lettres. Dans cette faculté, en effet, il avait été distribué aux étudiants, un bulletin de vote précédé d'un exposé de la plate-forme revendicative de l'AGEN, et d'un communiqué explicatif. La quasi-totalité des amphithéâtres a voté la grève à 70 - 80 %. Cette grève elle-même pour l'ensemble de la faculté a été suivie à 60 - 70 %.

Le 13 au matin, vers 10 heures, un meeting rassemblait à l'AGEN,

plusieurs centaines d'étudiants. On y développait les thèmes de la plate-forme revendicative. A l'issue du meeting, les étudiants participeront à la manifestation intersyndicale qui se déroulait dans la ville et qui rassemblait environ un millier de manifestants.

Enfin, ces journées trouvèrent un dernier prolongement dans la conférence-débat organisée à la Faculté de Droit, le lendemain, par l'Amicale en Droit et les syndicats de professeurs.

SUITE PAGE 6

LIBRAIRIE

LE TOUR DU MONDE

1, RUE DES MICHOTTES - NANCY Tel. 52.04.56

- LES GRANDES COLLECTIONS UNIVERSITAIRES
LETTRÉS - DROIT - SCIENCES HUMAINES -
SCIENCES ÉCONOMIQUES - ETC...
- ARTS - LITTÉRATURE - POÉSIE - DOCUMENTS
des nouveautés aux titres de fond,
des ouvrages de luxe aux livres de poche

une bibliothèque vivante
dans le silence des pierres préservées

- A 30 mètres, au N° 7 : Magasin du secondaire -
Styles - Papeterie - Fournitures diverses.

Renseignements concernant l'I.U.T. Département de Biologie Appliquée (Communiqué par le S.G.E.N. de Nancy)

SITUATION GÉNÉRALE

Ce département est l'un des premiers à être créés puisqu'il a fonctionné à titre expérimental dès la rentrée de 1965. Pendant les deux premières années, ainsi qu'au premier trimestre de cette année, les cours ont fonctionné pour l'essentiel dans les locaux de l'Ecole de Lettre. Depuis la rentrée de janvier 1968, tous les services (secrétariat...) et les cours sont transférés aux bâtiments neufs construits spécialement pour l'I.U.T. Seule le département de biologie appliquée a pu être logé, les bâtiments prévus pour les autres départements (génie mécanique, informatique, etc.) sont encore en chantier et ne seront probablement prêts qu'à la rentrée de 1968-69.

ENSEIGNEMENTS

Trois options seulement sont prévues :

- 1) Industries alimentaires
- 2) Agronomie (formation de conseillers techniques pour les chambres agricoles, agents technico-commerciaux...)
- 3) Diététique (trois débouchés essentiels : hôpitaux, collectivités, pays sous-développés).

A ce jour, seule l'option « industrie alimentaire » est proposée aux étudiants.

ENSEIGNANTS

En principe on prévoit dans les IUT les propositions suivantes :

- 1/3 des postes occupés par des enseignants de l'enseignement supérieur.
- 1/3 par des enseignants des autres ordres d'enseignement, en particulier de l'enseignement technique.
- 1/3 par des personnes n'occupant pas de l'Education Nationale.

Il semble qu'il soit impossible d'appliquer ce barème au département de biologie appliquée. Très peu de postes pourront être occupés par des enseignants de l'enseignement technique, puisque très peu d'entre eux sont spécialisés dans les matières figurant au programme de biologie appliquée.

La situation actuelle est la suivante :

- En première année :
enseignement supérieur : 10 enseignants.
enseignement technique : 1
enseignement second, class : 1
(prof. d'allemand)
En deuxième année :
enseignement supérieur : 0
enseignement technique : 1
enseignement secondaire : 1
(prof. d'allemand)
industrie, administration : 6

plus des conférenciers venant de l'extérieur.

Il faut noter que certains enseignants enseignent dans les deux années. Certains sont titulaires de leur poste ; d'autres n'assurent que des heures complémentaires : c'est le cas des trois professeurs de langues (un professeur de lycée, deux assistants de faculté pour l'anglais).

STAGES

Tous les étudiants doivent accomplir, entre la première et la deuxième année, un stage d'un mois dans l'industrie où la profession. Pour rendre ce stage efficace et véritablement utile aux étudiants et devant le nombre considérable des étudiants à placer, la direction du département estime qu'il est nécessaire de prévoir, à l'intérieur du département, un service chargé d'organiser et de contrôler les stages. Il serait peut-être possible de décharger un des enseignants d'une partie de son enseignement pour lui permettre de s'occuper de ce service. Il apparaît comme nécessaire que cette personne ait de multiples contacts avec la profession et une connaissance précise des conditions concrètes du travail.

SUITE PAGE 6

LA GRÈVE DES ETUDIANTS DE MEDECINE

PLUS D'UN étudiant aura été surpris par cette grève de deux jours. Et c'est vrai que pour différentes raisons, on s'imagine mal un étudiant en médecine faisant grève, car vu de l'extérieur, il peut apparaître notamment comme privilégié dans son avenir professionnel. C'est vrai aussi que depuis de nombreuses années les étudiants en médecine n'avaient pas utilisé cette forme de lutte.

EN REALITE, la surprise ressentie face à cette grève n'était pas justifiée car à qui connaît un peu les futurs médecins, il est toujours apparu d'une façon évidente que leur volonté de se battre pour défendre leurs intérêts n'est pas intérieure (et pourquoi le serait-elle ?) à celle des autres étudiants. Tout au plus répugnaient-ils, par le passé à utiliser certains moyens d'actions, telle la grève jugée inefficace et trop politique.

AUJOURD'HUI, cette répugnance semble avoir disparu. Et c'est l'expliquer sinon par l'aggravation continue de la situation des étudiants en médecine. Aggravation des conditions de vie communes à tous les étudiants, mais également officielle au CPEM. Sans compter que l'inadéquation du nombre de médecins en France (26^e rang mondial), l'insuffisance de notre pays en équipement de soins, les ordonnances sur la Sécurité Sociale ne sont pas sans avoir les conséquences sur l'exercice de la profession de médecin. Et par là-même leur conscience professionnelle et le souci de leurs futurs intérêts, amènent les étudiants en médecine à être mécontents de la politique gouvernementale.

par René FRANON

Président de l'AGEN

LA REFORME de l'externat, dans ces conditions, a été la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. D'où la grève qui a eu lieu. L'inégalité entre Paris et la Province est un scandale permanent : un étudiant sur deux peut devenir externe à Paris alors que par exemple la proportion est de un pour sept à Bordeaux et un sur quinze à Montpellier. La sélection que l'externat effectue parmi les étudiants est injuste : Elle est définitive et précoce (elle s'effectue au niveau de la troisième année d'études) et rappelle irrésistiblement la division licence maîtrise en Sciences.

AINSII, les étudiants en médecine connaissent des problèmes semblables à ceux des autres étudiants et sont, tout compte fait, victimes d'une même politique. Il n'est donc pas surprenant qu'ils se défendent et par tous les moyens, dont la grève. Alors que penser de l'attitude pour le moins équivoque de certains dirigeants de médecine, qui, au lieu d'ouvrir pour que tous les étudiants se battent ensemble, font au contraire tout pour les diviser ? C'est ainsi que ces dernières années, à Nancy, ces dirigeants ont porté leurs coups non pas contre les attaques du pouvoir mais contre l'AGEN.

UNE TELLE attitude, au demeurant difficilement explicable, aboutit donc à affaiblir les étudiants de Nancy. Il va rester à espérer que ce n'est pas là une volonté consciente et qu'il s'agit seulement de séquelles du passé, comme, l'espère, le montrera l'attitude de ces dirigeants face à la campagne revendicative que va mener l'AGEN au cours de ce second trimestre. Un refus de leur part quant à une participation des étudiants de médecine, à cette campagne signifierait malheureusement que ces dirigeants ne tiennent pas tellement à voir les luttes revendicatives des étudiants se développer.

VIE SYNDICALE**ASSEMBLÉE DE RENTRÉE**

L'AGEN accepte l'entrée en son sein d'une nouvelle section, le Cercle des Etudiants en Médecine (C.E.M.) dont la candidature est patronnée par les Amicales de Droit et Lettres.

L'Assemblée élit son Conseil d'administration. Celui-ci procéda à l'élection du Bureau de l'AGEN dont voici la composition :

Président :	FRANON René, président sort.
Secrétaire-général :	BARBIER Jean-Marie
Trésorière :	FRANON Anne
V.P. social :	ZAMICHIEL Marc
V.P. universitaire :	PIC Jean-Jacques
V.P. information :	SIEDZIAKOWSKI Francis
V.P. coordination :	BOUNEAUD Michel
V.P. international :	BIRCKEL Jean-Claude
V.P. culturel :	SCHMITT Gérard
V.P. jeunesse :	BOULANGER Annie

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
DU 18 DÉCEMBRE 1967**

Pour continuer et développer l'action revendicative engagée au premier trimestre, l'assemblée générale a discuté et voté un certain nombre de motions découlant le principe d'une grande campagne revendicative pour le second trimestre 67-68.

Voici le texte de ces motions

MOTION N° 1 :

« L'AG. de l'AGEN, décide le principe d'une grande campagne revendicative des étudiants de Nancy au second trimestre 67-68. Elle admet également le principe de faire aboutir cette campagne sur des actions de masse dans le courant du mois de mars 1968 ».

MOTION N° 2 :

« Pour que les actions revendicatives du second trimestre 67-68 soient vraiment un succès, c'est nécessaire qu'il y ait une mobilisation des étudiants de Nancy. Il importe que ces actions soient vraiment l'expression de la volonté revendicative de la plus grande masse d'entre eux.

En conséquence, l'AG. de l'AGEN demande à toutes les corps, à tous les militants, de mettre les thèmes et les modalités de ces actions en discussion devant tous les étudiants et c'est sur les résultats de ces discussions que l'AG. de l'AGEN prendra ses décisions définitives ».

MOTION N° 3 :

« L'AG. de l'AGEN propose comme thème des actions revendicatives du second trimestre 67-68 : « Contre la politique du gouvernement à l'égard de l'université et

des étudiants. Pour la satisfaction des revendications des étudiants de Nancy ». Elle propose également de lier la satisfaction complète de ces revendications à des changements démocratiques d'ensemble dans notre pays, c'est-à-dire, à la lutte pour le succès de la gauche unie.

En prenant cette décision, l'AG.

ve, l'AG. de l'AGEN, mandate le C.A. pour coordonner ces actions avec d'éventuelles actions des syndicats enseignants ; notamment avec celle déjà prévue : celle du S.N.E.S.

Elle mandate également le C.A. pour avoir, courant janvier, des entretiens avec des délégations de tous les syndicats enseignants, afin de confronter les positions réciproques sur l'ensemble des problèmes et afin de déterminer d'essentielles actions communes sur la base de ces entretiens ».

MOTION N° 5 :

« Pour faciliter la préparation de ces actions revendicatives, l'AG. de l'AGEN, mandate le C.A. — pour réunir une A.G. de militant-débat janvier, de préférence après la prochaine A.G. de l'U.N.E.F. — pour défendre à cette A.G. de l'U.N.E.F. le principe d'une campagne revendicative nationale sur les mêmes bases que la campagne revendicative prévue à Nancy ».

MOTION N° 6 :

« L'AG. de l'AGEN, décide de publier intégralement toutes les motions précédentes dans le prochain numéro de « Nancy-Etudiant ».

Vote : unanimous moins une abstention.

**Sur le bloc-notes
du V.P. Social**

• Les représentants des étudiants au C.A. du CROUS ont voté contre le budget établi pour l'exercice 1967-1968. Ce budget faisait état d'augmentations des prix des repas dans les R.U. (0,10 f.) et des loyers des chambres dans les C.U. (4,00 f. dès le 1^{er} janvier 68) ; une seconde augmentation étant prévue à la prochaine rentrée universitaire. Les représentants des étudiants ont expliqué que ces augmentations étaient inadmissibles dans la mesure où elles ne s'accompagnaient pas d'un relèvement des ressources des étudiants, notamment par une augmentation du nombre et du taux des bourses. Ils soulignent également que ce vote, qui ne mettait nullement en cause la gestion des œuvres universitaires par le CROUS, était avant tout, une vigoureuse protestation contre la politique gouvernementale importante réduction de crédits pour les cités universitaires.

• Toujours en ce qui concerne le dernier C.A. du CROUS, il faut mettre l'accent sur l'importance d'un vote acquis à l'unanimité des administrateurs. Le C.N.O. saisit le CROUS de la question suivante : « Peut-il adopter un système de modulation des prix des repas en fonction des résultats partiels de chaque gestion régionale ou maintenir le système actuel du prix unique défini à l'échelon national ? » Les administrateurs se sont prononcés pour le maintien du système actuel et ceci pour deux raisons principales :

— le taux des bourses est unique pour toute la France ; — dans le cadre d'un système de modulation des prix des repas, le montant de la subvention de l'Etat devrait être augmenté à 1,50 f. par repas social, serait au plus égal à la part payée par l'étudiant. Ce qui signifie, par exemple,

— si le prix de repas unitaire est de 3,40 f., la somme versée par l'étudiant sera de 1,90 f. et la subvention de l'Etat de 1,50 f. Ceci constituerait une atteinte manifeste au système actuel de la part de propos disqualifiant tout le monde s'accorde pour dire qu'il ne devait pas être remis en cause.

• Quelques 1.500 pétitions recueillies en trois jours, 300 étudiants manifestant devant le CROUS, voilà l'expression de la dernière manifestation revendicative organisée par l'AGEN. Motif : Plusieurs catégories d'étudiants ne bénéficient toujours pas pleinement des œuvres universitaires et notamment des repas dans les R.U. au tarif simple. C'est le cas des éducateurs spécialisés et des étudiants de première année

d'un certain nombre d'œuvres universitaires et infirmières entre autres). C'est le cas également de nombreux étudiants de l'école des beaux-arts et des capacités et Droit de première année.

Les intéressés ont montré leur volonté d'obtenir satisfaction pour leur légitime revendication : l'AGEN a mis et continue à mettre tout en œuvre pour que soit définitivement réglé ce problème particulier dont l'acuité s'échappe pourtant à personne.

**SECURITE SOCIALE
ETUDIANTE
MUTUELLE :**

Les ordonnances sur la Sécurité Sociale sont lourdes de menaces pour la Sécurité Sociale étudiante. Il semble en effet que le régime particulier étudiant, dont les ressources proviennent pour 80 % du régime général et des autres régimes spéciaux, va bientôt se trouver placé devant une situation particulièrement grave quant à sa survie même.

La Mutuelle étudiante est elle aussi en danger si ceci à un dossier titré :

— les ordonnances relatives aux mutuelles décrivent que ces dernières sont tenues de laisser à la charge de l'assuré, une participation pouvant aller jusqu'à 17% du ticket modérateur, soit 6% pour 70%.

Cette disposition va à l'encontre de la liberté traditionnelle des mutuelles de garantir intégralement leurs adhérents des frais non remboursés par la Sécurité Sociale.

— Il se confirme qu'un décret gouvernemental va être nommé à la fin de la Mutualité étudiante, le principe de la gestion par les assurés eux-mêmes étant rejeté en cause.

A Nancy, les élections à la M.G.E.L. auront lieu courant février. L'AGEN a dès le début de l'année universitaire, contacté les dirigeants de la M.G.E.L. afin qu'en commun, de véritables actions revendicatives soient menées pour la défense de la Sécurité Sociale étudiante et de la Mutualité étudiante. Aucune réponse définitive ne nous a été donnée à ce jour. N'en doutons pas, ce problème sera au cœur du débat organisé à l'occasion de ces élections pour lesquelles l'AGEN présentera ses candidats dans chaque faculté et grande école. Ceux-ci défendront l'idée d'une mutualité syndicale prenant en charge la défense des intérêts des étudiants.

Un spécial « Nancy-Etudiant » développera largement cette importante question.

**Nouvelles de l'Amicale des Étudiants
en Droit et Sciences Economiques UNEF**

Cette année, nous disposons à nouveau d'un local à la Faculté de Droit, ce qui n'est que justice, car au vu de notre activité, notre représentativité n'est plus à démontrer.

Ceci nous était indispensable pour avoir une action véritablement efficace et notre travail a déjà commencé à porter ses fruits : le nombre de cartes vendues a doublé en un an.

L'an dernier, pour se faire connaître par l'ensemble des étudiants, l'Amicale avait commencé par des activités culturelles et notamment des conférences : ce programme, nous le poursuivons cette année (voir ci-dessous). Mais surtout,

pour répondre à notre vocation fondamentale, nous nous sommes fait les interprètes des revendications des étudiants auprès de l'administration de la Faculté, des Professeurs et aussi, car on ne peut dissocier ces problèmes, auprès de l'administration du CROUS pour les questions sociales, et cela, en collaboration avec l'AGEN.

Actuellement, il est beaucoup question d'une réforme dans les Facultés de Droit et de Sciences Economiques, tant au niveau des

SUITE PAGE 2

Pourquoi un secteur culturel ?

Quels que soient sa forme et son contenu, une culture ne prend de sens que si elle est assimilée, intégrée, transformée, si elle participe pleinement d'une expérience vécue. Ce qui est extérieur, passivement reçu, ce qui n'a pas eu ou n'a pu avoir de résonance dans les perceptions de l'individu, ne saurait constituer un apport culturel réel. Il en est de même s'il y a « alienation » de la personne par la culture, si cet apport n'est pas utilisé pour une action, la transformation d'une pensée ou l'organisation d'un jugement, mais est simplement « consommé ». L'une des critiques que nous adressons à la diffusion de la culture dans notre société, c'est de ne pas chercher à provoquer chez les gens, cette participation active, mais, à tous les niveaux, de les laisser se satisfaire d'une réception passive.

La politique culturelle de l'AGEN devra donc répondre aux deux principes suivants : — que des manifestations culturelles soient centrées sur le public étudiant. — que soient préférées à d'éventuelles manifestations de prestige, une véritable formation culturelle,

reposant sur un souci constant de réduire le fossé entre l'œuvre et le public, en faisant participer le plus possible ce dernier.

En affirmant sa volonté de voir des manifestations culturelles axées sur le public étudiant, l'AGEN entend démontrer toute manifestation de prestige qui, prenant ce public pour alibi, viserait en fait un autre public financièrement aisné. L'AGEN, en effet, tient tout particulièrement à ce que ces manifestations s'élèvent aux jeunes en général : c'est pourquoi elle a tenu à faire partie des Associations fondatrices du Conseil National des Mouvements de Jeunesse.

En outre, l'AGEN, organisme représentant les étudiants de Nancy, a décidé de s'associer pleinement au Centre Culturel Lorrain Universitaire, qui centralise les activités culturelles étudiantes.

les Nouvelles Littéraires

EN VENTE DANS TOUS LES LIBRAIRES
MARCHANDS DE JOURNAUX
17, AVENUE
DE MONTPARISSE - PARIS 6^e

parait le jeudi
le numéro : 1,50 F

DELAI
DE MISE
EN SERVICE
UN MOIS

BON POUR UN ABONNEMENT GRATUIT
de 3 mois aux « Nouvelles Littéraires »

M...
Adresse...

LE BON DEVRA ÊTRE ADDRESSE À AUX NOUVELLES LITTÉRAIRES, 116 RUE DE RAVIGNAN - PARIS 11^e

Dossier I. U. T.

L'IDÉE DE LA REFORME

Cette année universitaire voit la mise en place de nouveaux départements à l'I.U.T. de Nancy (informatique, relation documentation et prochainement deux sections pour le secteur tertiaire). C'est l'occasion de prendre contact avec les élèves de l'I.U.T., afin d'éclairer plus concrètement leurs problèmes, aussi bien universitaires que strictement matériels. Et il faut souhaiter que les étudiants concernés agissent au sein de l'U.N.E.F., car en fait, la création des I.U.T. est un aspect essentiel de la réforme de l'enseignement supérieur, contre laquelle notre syndicat, notamment à Nancy, est intervenu, non seulement pour dénoncer la ligne pédagogique, mais aussi pour avancer des propositions constitutives. Les problèmes abordés par l'étude de l'I.U.T. sont en fait les problèmes fondamentaux qui se posent à l'Université toute entière, en particulier ceux relatifs à l'orientation, la sélection et la formation professionnelle.

POURQUOI LES I.U.T. ?

Il faut rappeler dans quels buts ces instituts ont été créés. L'Université a un rôle économique à jouer et l'existence de techniciens ayant une formation supérieure s'est rapidement fait sentir. À notre époque, qui connaît un développement nouveau des sciences et des techniques, la technologie joue un rôle important. En ce sens, la création d'instituts d'université dispensant une formation professionnelle supérieure apparaît comme un point positif. Et les étudiants sont les premiers à constater une telle nécessité.

Un bateau pour le Vietnam

Sur le plan national, 32 organisations dont l'U.N.E.F., participent à la campagne de solidarité avec le peuple vietnamien : « UN BATEAU POUR LE VIETNAM ».

A l'échelon local, les Amicales de Lettres, de Sciences et de Droit, ont participé, avec d'autres organisations syndicales, politiques ou religieuses, à la campagne.

Il a déjà été collecté :

- près de 1.000 francs en Faculté de Lettres et au restaurant de Mombois,
- près de 1.000 francs à l'Ecole des Mines,
- 200 francs aux autres restaurants,
- 90 francs en Sciences,
- 200 francs par la Corpo lycée

Ces exemples montrent que les étudiants de Nancy ont participé massivement au grand mouvement de solidarité en faveur du peuple vietnamien.

JIM CLARK, JO SCHLESSER
les conduisent

VENEZ AUSSI AU SLOTT RACING CENTER
SUR LE MINI BOLIDE,
CONDUIRE A 400 A L'HEURE

SLOTT RACING CENTER
GRAND GARAGE THIERS - 18, rue de Serre - Nancy

Sur présentation de l'annonce, vous aurez droit à un essai gratuit

tion d'une grande majorité des étudiants vers l'I.U.T. Ceci dans la mesure où existaient effectivement les I.I.T. créées par le Voie Plan. Cela signifierait un enseignement technique supérieur de masse, mais dont la qualité laisserait sans doute à désirer. En fait, la situation actuelle nous commande de dénoncer l'absence d'unité entre la formation professionnelle et l'éducation générale est de faire prendre conscience aux étudiants qu'en ce qui concerne la formation professionnelle, le problème reste en effet. L'enseignement supérieur devrait être dans tous les cas, un enseignement de culture, formant la pensée, communiquant à la fois des méthodes et un savoir, encourageant la réflexion, l'initiative et la recherche, la spécialisation n'étant donnée qu'en liaison avec une forte culture générale.

QUELQUES PROPOSITIONS ?

— Intégrer véritablement les I.U.T. dans l'Université.

Maintien de liens étroits entre les facultés et les I.U.T., en particulier par la recherche.

Représenter toute mesure tendant à instaurer dans les I.U.T. un régime administratif différent de celui des facultés (exemple : directeur nommé, intégration du grand patronat).

— prolonger la durée des études à trois ans, afin de remplir un programme fondamental et théorique. Que l'I.U.T. vienne sur le deuxième cycle des facultés et que soient créées des unités techniques. Représenter ainsi toute formule qui ferait des I.U.T. une voie de relégation.

— combiner ces exigences que les I.U.T., dans l'immédiat, remplissent leur rôle dans notre organisation universitaire. Ils permettraient ainsi une véritable promotion de l'enseignement technique supérieur en l'amplifiant. Il ne suffit pas d'affirmer de ce dernier, que c'est un enseignement noble, encore faut-il le prouver.

Nouvelles de l'Amicale des Étudiants en Droit et Sciences Économiques UNEF

(SUITE DE LA PAGE 2)

programmes qu'a celui des examens. Tous ces problèmes sont discutés dans les amphithéâtres, ainsi que soit apporté le point de vue des étudiants, tant à Monsieur le Doyen, qu'aux syndicats S.N.E., Sop. (S.G.E.N.), avec lesquels nous avons des réunions régulières.

Ces interventions, prolongeant notre action des premiers jours de la rentrée, réunions d'informations, organisation d'un service des absents... font que notre Amicale qui apparaît comme le véritable défenseur des intérêts des étudiants, est de plus en plus considérée comme interlocutrice valable par l'Administration et privilégiée par les syndicats de Professeurs.

L'Amicale U.N.E.F., si elle est encore aujourd'hui minoritaire à la Faculté de Droit, l'est cependant de moins en moins. Et si elle est encore minoritaire, c'est plus pour des raisons psychologiques que pour des raisons profondes d'opposition à ses prises de position et actions.

Il y a encore aujourd'hui des mythes qui ont la vie dure...

ECHOS

Conférences du second trimestre :

— Février : Pierre ERI (Europe) débat sur l'enseignement supérieur avec Pierre JUQUIN et Bertrand GROD DI LAIN

— Mars : Léon SAMON (l'avenir du gaullisme)

CASANIER (OR la Parole et la Justice)

LA LORRAINE (avec le Président de la CODER, du CNJA et les syndicats CGT et CED)

— Monsieur Jacques DUHAMEL, Président du groupe parlementaire Progrès et Démocratie Moderne, animait un débat à la Faculté de Droit en janvier, sur le thème : « Pourquoi un Centre ? »

Interrogé sur l'appréciation Monsieur DUHAMEL, manifeste avec habileté l'humour pour éviter les questions embarrassantes, c'est retranché derrière le Code Civil pour dire que « les pactes sur succession future sont interdits par le Code quel article du Code ». Il s'agit, tout le monde l'aura reconnu, de l'article 1130, al. 2. Néanmoins, l'orateur a tout de même évoqué l'avenir de son groupe et a déclaré que le « Centre a vocation à être le centre d'accueil des divorcés de la Fédération et des veuves gaullistes ». Le Centre devient après-midi matrimoniale... Le résultat d'une telle « union » serait pour le moins assez étouffant.

L'Amicale participe à la « NUIT DU DROIT », organisée par la Faculté de Droit et qui réunit après une dizaine d'années d'interruption environ.

Deux orchestres animent cette nuit : l'orchestre d'André Motte, accompagnant le soliste de jazz Guy Laffitte et l'orchestre de Fernand Valentin.

Reservez dès aujourd'hui votre soirée du 9 mars, pour la « Nuit du Droit » qui aura lieu dans les locaux de la Faculté de Droit.

LIBRAIRIE DU MARCHE

12, Rue Saint-Dizier, 12
NANCY

Téléphone 24.51.99

- Littérature générale
- Editions marxistes
- Éditions Techniques et Scientifiques de l'URSS

EN VENTE :
GUERRE CHIMIQUE
ET BIOLOGIQUE AU
VIETNAM

REMISE AUX
ÉTUDIANTS

Amicale des Lettres

L'Amicale des Lettres, dans sa motion d'orientation, a décidé de s'attacher, dans les limites qui sont les siennes, à la satisfaction des revendications des étudiants et à l'amélioration de leurs conditions de vie et d'études. Cela s'est fait d'abord par l'intermédiaire de services matériels : sports, photocopies, service des absents. Cela s'est fait également par l'intermédiaire des secteurs traditionnels : universitaire, social, formation, information, etc.

L'Amicale est intervenue spécialement sur le problème des équivalences à l'intérieur du régime de transition : une consultation auprès des étudiants titulaires d'un bacc. CES a montré que dans leur quasi-totalité ils demandaient de pouvoir passer en septembre, après obtention éventuelle du Q.U.E.L. leur diplôme certificat de licence. Une lettre a été adressée en ce sens aux membres de l'Assemblée de Faculté, la question débordant le cadre des compétences de cette dernière. La demande a été transmise au Ministère de l'EN. Nous n'avons pas encore de réponse.

L'Amicale s'est aussi associée à l'action revendicative décidée par l'U.N.E.F. pour les 12 et 13 décembre 1967. Partout où cela a été possible un bulletin de vote, précédé d'un commentaire explicatif et d'un exposé de la plate-forme revendicative proposée par l'AGEN, a été distribué aux étudiants. Une trentaine d'amphithéâtres ont été touchés et ont accepté la grève (sauf un), laquelle a été suivie à 60, 70%.

Toujours dans le cadre de cette action, ont eu lieu le mardi 12 plusieurs colloques entre professeurs et étudiants : d'abord dans

La Fédé U.G.E. de Nancy

Les groupes syndicaux des Grandes Ecoles ressentent la nécessité d'établir des contacts fréquents entre eux, ont décidé de redonner vie à la FÉDÉRATION DE L'UNION DES GRANDES ÉCOLES DE NANCY.

Cette Fédé regroupe actuellement les écoles suivantes : MINES, E.N.S.A.N., E.N.S.I.C., GÉOLOGIE.

Cette structure permet aux groupes des diverses écoles de confronter leur pratique syndicale, de bénéficier de la réflexion de chacun et de dégager une ligne d'action commune.

Etant étudiants ayant d'être élèves en Grande Ecole, nous participons à la vie de l'A.G.E.N., seul organisme véritablement représentatif des étudiants nancéiens. Lors de A.G. de l'A.G.E.N., la Fédé, au tant que telle, peut éventuellement présenter la position commune des Grandes Ecoles de Nancy.

ECOLES : REFORME DES GRANDES

Entre 1961 et 1963, la Commission Boulloche prépara un rapport très détaillé montrant la pénurie quantitative et qualitative sur le marché des cadres.

Dès expériences intéressantes de rénovation pédagogique ont bien été menées dans certaines écoles (essentiellement l'Ecole des Mines de Nancy), mais, dans ces conclusions, le rapport préconise un effort sans commune mesure avec les réalisations locales et qui seul pourrait redresser durablement la situation.

Dans son analyse du système actuel, la Commission déplorait notamment :

— le système des préparations qui favorise le bouchotage et dont les méthodes de travail ne correspondent pas à ce que l'on attend d'un ingénieur (continuité, travail en équipe) ;

— les systèmes de sélection, tant avant la préparation qu'au moment du concours, qui sont irrationalisés et peu démocratiques.

Ce que propose la Commission, c'est une réforme dans les structures et dans les méthodes d'enseignement des classes terminales et la première année d'enseignement supérieur, seraient remplacées par des Instituts de Préparation et d'Orientation, regroupant tous les élèves et étudiants, les examens (baccalauréat et concours) étant remplacés autant que possible par l'étude des dossiers scolaires. Au niveau des écoles, les réformes

d'enseignement devraient porter en particulier sur :

— la suppression de l'encyclopédisme ;

— l'acquisition de connaissances de base (scientifiques, économiques...) et de réelles méthodes de travail ;

— la suppression du classement ;

— le développement des petites classes, stages, etc... au détriment des grands mastiffs.

Selon un plan général, le rapport Boulloche préconise également un système d'allocation d'études à toutes les étudiants, compte tenu du fait que « poursuivre des études supérieures, constitue pour qui en est capable, un devoir national et, par suite, implique une contribution ».

Avec propositions, une réponse violente est donnée par une certain nombre d'associations au malheurisme viscéral qui fondent leurs privilégiés sur la défense d'un « nombreux clowns » (Société des Agrégés, Fédération des Ingénieurs Diplômés, F.N.A.G.E., Sociétés d'Anciens Elèves). Il y a aussi l'Institut général des Ecoles et l'effort de reorganisation demandé au gouvernement. Après avoir secoué les vieux mythes durant une certaine période, ce projet qui avait l'approbation de l'U.G.E. sur la très grande partie de ses conclusions alla donc modestement rejoindre les tiroirs.

STATUS QUO ?

Les Ecoles semblent aujourd'hui en pleine possession de leur « autonomie » (il faut entendre par autonomie la main-mise des associations d'anciens ou de certains groupes industriels). En fait, le retard pris et la conjoncture économique se font suffisamment pressante pour les autorités à prendre des mesures importantes, encore que celles-ci ne remettent pas en cause les bases fondamentales du problème.

C'est ainsi que l'on voit se développer une politique de décentralisation des Ecoles, dont il serait intéressant d'étudier en détail, les mobiles. En tout cas, quelques faits sont significatifs : la Chambre de Commerce décentralise H.E.C. dans un lieu pendo, dans le but avoué de former à l'abri des mauvaises langues : « le fer de lance de l'économie libérale ».

L'expansion économique exige également une augmentation des besoins en cadres. 9.000 diplômes d'ingénieurs seront délivrés en

1970, alors que le chiffre encadré par le plan est de 12.000 (chiffre inférieur aux besoins réels).

A vouldrait à tout prix préserver la formation d'une élite restreinte, à n'accorder qu'une formation au rabais à la grande masse des étudiants licenciés, I.U.T., on détruit le potentiel de développement.

— d'une part, introduire la considération des inégalités réelles dans l'enseignement proprement dit (du primaire), car il est indiscutable que certaines des aptitudes économiques et intellectuelles de la société. Suite, la rupture des barrières sociales et l'instauration d'une orientation non sélective et non concurrenentielle pourraient éviter une grave crise à plus ou moins long terme.

SECTEUR UNIVERSITAIRE

Lois du week-end de Formation U.G.E. qui s'est déroulé lors du premier trimestre, les militants des diverses Grandes Ecoles de Nancy, ont basé leurs travaux de réflexions à partir des problèmes universitaires : méthodes pédagogiques, contenu de l'enseignement et finalité de l'enseignement. Un travail semblable s'effectue au niveau national entre l'E.N.A. et les diverses Ecoles Nationales Supérieures Agronomiques, afin d'établir un livre blanc destiné à Monsieur SOUAPULT, responsable de la réforme des programmes d'enseignement et autour d'un projet visant à l'homogénéisation dans les E.N.S.A.

Mais le travail au sein de l'U.G.E. ne se limite pas à la confrontation d'expériences locales : le fait d'élaborer une réforme, de mener une action revendicative ainsi qu'à tirer des leçons à prendre

d'approfondir le problème précis des méthodes pédagogiques (ce qui est fait d'ailleurs), mais aussi d'élargir le débat aux problèmes généraux des Grandes Ecoles, de l'Université et de la Société. C'est alors que l'U.G.E. peut agir en tant qu'expression collective des étudiants pour dégager leurs exigences en matière de formation, de structures universitaires, de problèmes sociaux. Ces problèmes dépassent largement le cadre de l'U.G.E. c'est pourquoi l'U.G.E. travaille en étroite collaboration avec l'Union Nationale des Etudiants de France (U.N.E.F.) qui a signé avec nous un protocole d'accord, ainsi qu'avec les syndicats ouvriers et cadres, les syndicats enseignants et les mouvements de jeunesse.

ORIGINE SOCIALE DES ELEVES DE GRANDES ECOLES

Les catégories socio-professionnelles des parents les moins représentées dans la population active sont en même temps les plus représentées dans l'enseignement supérieur. Par exemple, un fils de salarié agricole a moins de deux chances sur cent d'accéder à l'enseignement supérieur, tandis qu'un fils de membre de professions libérales en a soixante.

L'explication classique fondée sur le fait que les études coûtent cher ou que les enfants dépourvus d'argent pâtiennent « naturellement » à un travail immédiat à de longues études est valable ; mais il faut également tenir compte de l'héritage culturel familial, qui crée un handicap initial pour les enfants de paysans et d'ouvriers abordant la scolarité.

Si on veut dérocratiser le recrutement de l'enseignement, il faut

qu'il existe l'école, comme l'habilité à parler ou à écrire et la multiplicité même des aptitudes définissent et définissent toujours la culture savante, mais il s'impose de fournir à tous, les moyens de les acquérir.

— d'autre part, dans l'augmentation de l'aide matérielle par l'Etat, bourse pour les élèves dès le primaire et le secondaire, et allocation d'étude pour les étudiants.

RELATION AVEC LA PROFESSION

La situation de l'emploi et la nécessité de la formation permanente, l'évolution des conditions de travail, sont autant de problèmes auxquels la plupart des jeunes ingénieurs sont mal préparés.

C'est dans l'intention de remédier à cette lacune que nous avons organisé une série de conférences avec les centrales syndicales suivantes : U.G.I.C. (C.G.T.) - F.F.S. LC. (C.F.D.T.) - et F.N.E.C. (F.O.) - dès les premières mois de 1968.

A propos de la campagne revendicative des 12 et 13 décembre

SUITE DE LA PAGE 1

LA SIGNIFICATION DE CES JOURNÉES

Pourquoi une action unitaire de tous les étudiants et communie à l'action nationale des syndicats ouvriers ? Parce que l'on assiste notamment à une nouvelle dégradation très réelle de nos conditions de vie. Citons en particulier, la hausse des loyers des chambres en cité universitaire, des prix des repas dans les restaurants universitaires, la réforme de la Sécurité Sociale... Chacun sait par ailleurs que la politique scolaire du gouvernement n'est pas fondamentalement différente de sa politique économique et sociale ; elle ne fait que répondre aux besoins immédiats de l'économie sans tenir aucun compte du droit de chacun à un enseignement de qualité, sans tenir compte non plus de l'intérêt national.

Dès lors, l'action unitaire des étudiants pour dénoncer la politique gouvernementale, jointe à celle des travailleurs, était une nécessité absolue.

LECONS DE CES JOURNÉES

A l'occasion de l'organisation et du déroulement de ces manifestations, on a vu combien la volonté revendicative des étudiants était importante.

En ce sens, pour satisfaire leurs revendications, l'A.G.E.N. a décidé qu'une grande campagne revendicative aura lieu au second trimestre, poursuivant et amplifiant l'action du premier trimestre.

Il faut également retenir l'expérience de Lettres pour ce qui est d'une participation démocratique à une décision de grève et d'une prise en charge effective par l'ensemble des étudiants de leurs revendications.

Plus que jamais, la réalité la preuve, l'organisation syndicale étudiante peut faire la preuve de son efficacité pour instaurer qu'elle prenne un caractère de masse, démocratique et pleinement revendicatif.

**PARKING
GARAGE
THIERS
STATION - SERVICE
LAVAGE RAPIDE A
5 FRANCS**

Amicale des Étudiants en Sciences

Cette année universitaire a commencé par une implantation de l'Amicale au centre de premier cycle qui regroupe actuellement près de 2.000 étudiants (en comptant les licences). L'isolement de ce campus ainsi que le morcellement des centres de second cycle (B en tout), nous ont amenés à porter surtout notre effort vers la constitution d'une bonne organisation en ce lieu. Avec l'ouverture du restaurant universitaire de Vandoeuvre les étudiants ont une raison supplémentaire de vivre en « vase clos » : travailler, manger, dormir au même endroit, sans moyens de culture, de détente, d'ouverture sur le monde extérieur. De graves problèmes se dessinent donc en ce domaine. Leur analyse et la recherche de solutions positives par un travail actif de notre secteur universitaire mais aussi par des réflexions au niveau de l'A.G.E.N. et de l'UNEF : de nombreux campus semblables existent en France.

Le second cycle de son côté connaît l'installation désordonnée

de la réforme, ses répercussions font l'objet de recherches et de réactions. La suppression de l'équivalence C 4 - licence est un exemple de mesure de sélection contre lesquelles il nous faut réagir : une action avec les professeurs est entreprise à ce sujet.

Ces quelques lignes ne sont qu'un bref aperçu de la situation en Faculté des Sciences. Une bonne rentrée a permis de sensibiliser les « nouveaux » à ses problèmes.

C'est une étape permettant à chacun d'avoir une idée des buts de l'action du mouvement étudiant. Elle est d'ailleurs menée parallèlement à des campagnes précises dans différents domaines : des commissions fonctionnent, le secteur culturel a réalisé de fructueux contacts avec les grandes écoles, le service information dispose d'une équipe dynamique et tient tout le monde au courant de l'actualité grâce à des affiches très « jeunes » et à un journal de qualité « Sciences Contacts ».

Renseignements concernant l'I.U.T.

SUITE DE LA PAGE 1

ETUDIANTS (Recrutement)

Il y a une nette évolution dans le recrutement des étudiants depuis la première promotion. Ils sont dans l'ensemble nettement plus jeunes maintenant et la grande majorité sont bacheliers de l'année beaucoup moins nombreux qu'avant sont ceux qui ont déjà entamé des études dans l'enseignement supérieur et qui se « réfugient » à l'I.U.T. devant les échecs ou les difficultés rencontrées. Le niveau de recrutement cette année paraît assez élevé puisqu'il a fallu opérer une sélection devant un grand nombre de demandes pour 450 demandes d'inscription et environ 200 dossiers complets, on a retenu 96 candidats (un certain nombre d'entre eux ont ensuite changé d'avis, ce qui explique le nombre intérieur d'étudiants actuellement en première année). La sélection a été faite de manière assez empirique, sur examen des dossiers : certains facteurs ont été particulièrement déterminants.

Par exemple, le redoublement de la classe terminale s'est traduit par un « point de pénalisation » : en revanche, des « points de bonus » ont été accordés aux plus jeunes et à ceux qui ont obtenu une mention du baccalauréat.

La date (session) du succès n'est pas déterminant, car un certain nombre de places étaient réservées à l'avance aux bacheliers reçus en septembre. L'I.U.T. n'apparaît plus essentiellement comme une voie de secours en cas d'échec, il semble que les étudiants aient choisi cet ordre d'enseignement pour des raisons de caractère « social » (milieu modeste ou famille nombreuse ; nécessité ou désir d'accéder rapidement une profession).

1^e promotion :

(Ces étudiants ont reçu leur diplôme en juin 1967 : 6 ou 7 travaillent actuellement, tous ont été placés par l'I.U.T. et ont trouvé de « bons postes » : rémunération d'environ 1.200 - 1.500 francs, les autres accomplissent leur service militaire.)

Nombre total : 68

Titulaires du baccalauréat : 23 (environ 81%)

Sc. Ex. 11 Philo - 4 M.E. - 6

Techn. 1 Math. et Techn. 1

Diplômes équivalents : 6 (ex. Dip. n° 11 breveté des ENPS, etc.)

Etudes supérieures entamées : 12 (environ 43%)

2^e promotion (actuellement en deuxième année)

Nombre total : 42 (au dernier état intérieur 16 étudiants en deuxième année de la faiblesse de leurs résultats).

Titulaires du baccalauréat : 36 (environ 86%)

Sc. Ex. 27 Philo - 4 M.E. - 4

M. et Techn. 1

Diplômes équivalents : 6

Etudes supérieures entamées : 25 (environ 60%)

ex. prép. SPCN 9 prép. grandes écoles 4

3^e promotion (actuellement en première année)

Nombre total : 83

Titulaires du baccalauréat : 77 (environ 92%)

Sc. Ex. 40 Philo - 3 M.E. - 13

Techn. Econ. 1

Mentions : AB 15 B 1

Diplômes admis en équivalence : 6

Ecrit M.E. 1

Probation : 1

B.T.A. 2 parties : 1

B.E. plus BT Biologie : 2

Dipl. Ecole Agro. belge : 1

Etudes supérieures entamées : 14 (environ 18%)